Allah rappelle que les musulmans ont déjà récolté la victoire à Badr, malgré leur petit nombre (V123)

﴿ **Allah vous a donné la victoire à Badr**[1457]**, alors que vous étiez humiliés. Craignez Allah donc, afin que vous soyez reconnaissants !** ﴾ Il s'agit là de la bataille de Badr, du vendredi, dix-septième jour de Ramaḍân de l'an 2 de l'hégire. Ce jour fut appelé le jour de la distinction (يَوْمُ الْفُرْقَان), car lors de cette bataille, Allah a fait triompher l'islam et ses adeptes qui étaient pourtant en sous-nombre et a défait le polythéisme et ses partisans.

﴿ **Alors que vous étiez humiliés** ﴾, c'est-à-dire vous étiez en sous-nombre. L'armée musulmane comptait en effet trois cent treize combattants, dont deux cavaliers, soixante-dix à chameau et des fantassins peu équipés. Quant aux ennemis, ils étaient neuf cents ou mille et ils étaient très bien équipés. Allah montra ainsi que la victoire ne dépendait pas du nombre ou de l'équipement, mais qu'elle dépendait de Son assistance. En effet, dans un autre verset, Il dit :

﴿ لَقَدْ نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ فِى مَوَاطِنَ كَثِيرَةٍ ۙ وَيَوْمَ حُنَيْنٍ ۙ إِذْ أَعْجَبَتْكُمْ كَثْرَتُكُمْ فَلَمْ تُغْنِ
عَنكُمْ شَيْـًٔا وَضَاقَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ ثُمَّ وَلَّيْتُم مُّدْبِرِينَ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ أَنزَلَ ٱللَّهُ
سَكِينَتَهُۥ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ وَعَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَأَنزَلَ جُنُودًا لَّمْ تَرَوْهَا وَعَذَّبَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ وَذَٰلِكَ
جَزَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ يَتُوبُ ٱللَّهُ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٧﴾ ﴾

﴿ **Allah vous a déjà secourus en maints endroits. Et [rappelez-vous] le jour de Hunayn, quand vous étiez fiers de votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien. La Terre, malgré son étendue, vous devint bien étroite, puis vous tournâtes le dos en fuyards. Puis, Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager et sur les croyants. Il fit descendre des troupes que vous ne voyiez pas, et châtia ceux qui mécrurent. Telle est la rétribution des mécréants. Après cela, Allah accueillera le repentir de qui Il veut, car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾[1458]

[1457] Badr se trouve entre La Mecque et Médine, connu pour son puits nommé d'après celui qui l'a creusé : Badr Ibn An-Nârayn.

[1458] S9 V25-27.

﴿ إِذْ تَقُولُ لِلْمُؤْمِنِينَ أَلَن يَكْفِيَكُمْ أَن يُمِدَّكُمْ رَبُّكُم بِثَلَٰثَةِ ءَالَٰفٍ مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُنزَلِينَ ﴿١٢٤﴾ بَلَىٰٓ إِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ وَيَأْتُوكُم مِّن فَوْرِهِمْ هَٰذَا يُمْدِدْكُمْ رَبُّكُم بِخَمْسَةِ ءَالَٰفٍ مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُسَوِّمِينَ ﴿١٢٥﴾ وَمَا جَعَلَهُ ٱللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ لَكُمْ وَلِتَطْمَئِنَّ قُلُوبُكُم بِهِۦ ۚ وَمَا ٱلنَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١٢٦﴾ لِيَقْطَعَ طَرَفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَوْ يَكْبِتَهُمْ فَيَنقَلِبُوا۟ خَآئِبِينَ ﴿١٢٧﴾ لَيْسَ لَكَ مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبَهُمْ فَإِنَّهُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿١٢٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ يَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٩﴾ ﴾

﴿ (124). [Allah vous a bien donné la victoire] lorsque tu disais aux croyants : « Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous envoie en renfort trois mille anges descendus du ciel ? » (125). Mais oui ! Si vous êtes endurants et pieux, et qu'ils (les ennemis) vous assaillent par surprise, votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille anges marqués distinctement. (126). Et Allah ne le fit que [pour vous annoncer] une bonne nouvelle, et pour que vos cœurs s'en rassurent. La victoire ne peut venir que d'Allah, le Puissant, le Sage, (127). pour anéantir une partie des mécréants ou pour les humilier [par la défaite] et qu'ils en retournent donc déçus. (128). - Tu n'as (Muḥammad) aucune part dans l'ordre [divin] - qu'Il (Allah) accepte leur repentir [en embrassant l'islam] ou qu'Il les châtie, car ils sont bien des injustes. (129). A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Il pardonne à qui Il veut, et Il châtie qui Il veut... Et Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. ﴾

Le soutien des anges (V124-129)

Il y a divergence des exégètes à savoir si cette promesse d'assistance par les anges concerne la bataille de Badr ou celle d'Uḥud.

Ainsi, selon l'avis d'Al-Ḥasan, 'Âmir Aš-Ša'bî, Ar-Rabî' Ibn Anas, choisi par Ibn Jarîr, les paroles ﴿ **lorsque tu disais aux croyants** ﴾ sont liées à ﴿ **Allah vous a déjà donné la victoire à Badr.** ﴾[1459] 'Abbâd Ibn Manṣûr, d'après Al-Ḥasan, affirme que ces versets font allusion à la bataille de Badr.[1460]

'Âmir Ibn Aš-Ša'bî raconte que lors de la bataille de Badr, les musulmans apprirent que Kurz Ibn Jâbir et les siens viendraient porter secours aux polythéistes et cette nouvelle toucha les musulmans, c'est alors que ce verset fut révélé : ﴿ **« Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous envoie en**

[1459] Ibn Abî Ḥâtim (2/519/521).
[1460] At-Ṭabarî (7/174).

renfort trois mille anges descendus du ciel ? » Mais oui ! Si vous êtes endurants et pieux, et qu'ils (les ennemis) vous assaillent par surprise, votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille anges marqués distinctement. ﴾

Il raconte que finalement, Kurz et les siens ne vinrent pas et que donc les musulmans ne reçurent pas les cinq mille anges de la part d'Allah.[1461]

Selon Ar-Rabî' Ibn Anas, Allah accorda mille anges en renfort aux musulmans, qui devinrent par la suite trois mille puis cinq mille anges.[1462]

Ailleurs dans le Coran, Allah dit :

﴿ إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ أَنِّي مُمِدُّكُم بِأَلْفٍ مِّنَ الْمَلَائِكَةِ مُرْدِفِينَ ﴿٩﴾ ﴾

﴿ [Et rappelez-vous] le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt, disant : « Je vais vous envoyer en renfort un millier d'anges déferlant les uns à la suite des autres. » ﴾ [1463]

Ces versets ne sont pas en contradiction avec ceux qui estiment le nombre d'anges à trois mille ou plus, car il est précisé : ﴿ **déferlant les uns à la suite des autres** ﴾, c'est-à-dire qu'à un millier d'anges y succède un autre, etc.

Ce passage est similaire à celui que nous étudions, ce qui semble indiquer que ce dernier traite aussi de la bataille de Badr. Et tout le monde sait que la bataille à laquelle les anges participèrent fut celle de Badr, et Allah est le plus savant.

﴿ **Si vous êtes endurants et pieux** ﴾, si vous patientez face à l'intensité des combats et si vous craignez Allah en Lui obéissant, ﴿ **et qu'ils (les ennemis) vous assaillent par surprise** ﴾, selon Al-Ḥasan, Qatâda, Ar-Rabî' et As-Suddî, cela signifie « du même côté », ou d'après Ibn 'Abbâs, « au cours de cette bataille », ou encore « mus par leur rage ».[1464]

Le deuxième avis stipule que les paroles indiquant l'envoi d'anges en renfort font suite au verset : ﴿ **[Souviens-toi] lorsqu'un matin, tu (Muḥammad) quittas ta famille pour assigner aux croyants les postes de combat, et Allah est Audient et Omniscient** ﴾ et concernent donc la bataille d'Uḥud. Toutefois, les croyants ne bénéficièrent pas de ce renfort, car Allah dit ensuite : ﴿ **Si vous êtes endurants et pieux** ﴾, or les musulmans ne le furent guère, allant jusqu'à fuir.

﴿ **Votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille anges marqués distinctement.** ﴾ Ils étaient marqués de laine blanche, d'après 'Alî Ibn Abî

[1461] Ibn Abî Ḥâtim (2/520).
[1462] Aṭ-Ṭabarî (7/178).
[1463] S8 V9.
[1464] Aṭ-Ṭabarî (7/182).

Tâlib, comme le rapporte Abû Ishâq As-Sabî'î, d'après Hâritha Ibn Mudarrib.[1465]

Il a aussi été dit que ce qui distinguait les anges était la crinière de leurs chevaux ou encore, d'après Makhûl, le turban noir qu'ils arboraient lors de la bataille de Badr, rouge à Hunayn. Ibn 'Abbâs ﷺ précisa qu'ils ne livrèrent bataille qu'à Badr.[1466]

﴿ **Et Allah ne le fit que [pour vous annoncer] une bonne nouvelle, et pour que vos cœurs s'en rassurent.** ﴾ Allah fit descendre les anges comme bonne annonce pour les croyants, afin qu'ils sachent que la victoire provient d'Allah, et qu'Il peut l'accorder sans combat.

Ailleurs, Allah dit aussi :

﴿ فَإِذَا لَقِيتُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَضَرْبَ ٱلرِّقَابِ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَثْخَنتُمُوهُمْ فَشُدُّوا۟ ٱلْوَثَاقَ فَإِمَّا مَنًّۢا بَعْدُ وَإِمَّا فِدَآءً حَتَّىٰ تَضَعَ ٱلْحَرْبُ أَوْزَارَهَا ۚ ذَٰلِكَ وَلَوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ لَٱنتَصَرَ مِنْهُمْ وَلَٰكِن لِّيَبْلُوَا۟ بَعْضَكُم بِبَعْضٍ ۗ وَٱلَّذِينَ قُتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَلَن يُضِلَّ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٤﴾ سَيَهْدِيهِمْ وَيُصْلِحُ بَالَهُمْ ﴿٥﴾ وَيُدْخِلُهُمُ ٱلْجَنَّةَ عَرَّفَهَا لَهُمْ ﴿٦﴾ ﴾

﴿ Lorsque vous rencontrez [au combat] ceux qui ont mécru frappez-les aux cous. Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, soit la rançon, lorsque la guerre aura déposé ses fardeaux. Il en est ainsi, et si Allah le voulait, Il Se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions. Il les guidera et améliorera leur condition et les fera entrer au Paradis qu'Il leur aura fait connaître. ﴾ [1467]

Puis, Allah dit : ﴿ **pour anéantir une partie des mécréants** ﴾, Il a prescrit le combat pour accomplir Sa sagesse. Il mentionne ici les buts du combat contre les mécréants : ﴿ **ou pour les humilier** ﴾ en les condamnant à rebrousser chemin sans avoir pu vous défaire, ﴿ **et qu'ils en retournent donc déçus** ﴾, retournant sur leurs talons, penauds.

﴿ **Tu n'as (Muhammad) aucune part dans l'ordre [divin] - qu'Il [Allah] accepte leur repentir [en embrassant l'islam] ou qu'Il les châtie, car ils sont bien des injustes.** ﴾ Allah indique à Son Messager que la décision Lui appartient, son rôle n'étant que de communiquer le message, et les versets en ce sens sont nombreux, parmi lesquels :

[1465] Ibn Abî Hâtim (2/525).
[1466] Ibn Abî Shayba (14/354).
[1467] S47 V4/6.

﴿ لَيْسَ عَلَيْكَ هُدَىٰهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يَشَآءُ ﴾

« Ce n'est pas à toi de les guider [vers la bonne voie], mais c'est Allah qui guide qui Il veut. (...) » [1468]

Muḥammad Ibn Isḥâq explique la parole **« tu n'as (Muḥammad) aucune part dans l'ordre [divin] »** par le fait que Muḥammad ﷺ n'a aucun rôle dans les décisions et les jugements divins, mis à part à propos de ce qu'Allah lui ordonne.[1469]

« Qu'Il (Allah) accepte leur repentir [en embrassant l'islam] » s'ils reviennent de leur mécréance et qu'Il les guide vers la foi, **« ou qu'Il les châtie »** dans ce bas-monde ou dans l'au-delà à cause de leurs péchés et de leur impiété, **« car ils sont bien des injustes »** et tel est le sort qu'ils méritent.

Sâlim رضي الله عنه rapporte que son père entendit le Prophète ﷺ dire, après l'inclinaison de la deuxième unité de la prière de l'aube : **« Ô Allah ! Maudis untel et untel ! »**, alors qu'il venait de prononcer cette invocation : **« Allah entend celui qui Le loue ! Seigneur, à Toi les louanges ! »** C'est alors qu'Allah révéla : **« Tu n'as (Muḥammad) aucune part dans l'ordre [divin]. »**[1470]

Il est par ailleurs rapporté que le Prophète ﷺ avait l'habitude d'implorer Allah afin qu'Il maudisse certaines tribus arabes, jusqu'à ce que ce verset soit révélé.[1471]

Anas Ibn Mâlik رضي الله عنه rapporte aussi que le Prophète ﷺ fut blessé au front durant la bataille d'Uḥud. Il dit alors : **« Comment un peuple qui blesse ainsi son Prophète peut-il réussir ? »** C'est alors que le verset : **« Tu n'as (Muḥammad) aucune part dans l'ordre [divin] »** fut révélé.[1472]

« A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Il pardonne à qui Il veut, et Il châtie qui Il veut... Et Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. » Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la Terre appartient à Allah, et toutes les créatures Lui sont soumises. Il fait ce qu'Il veut, pardonne ou châtie s'Il le veut, le jugement et la décision Lui reviennent entièrement. Il n'est pas interrogé sur Ses actes tandis que les créatures le sont.

[1468] S2 V272. Voir également S13 V40 et S28 V56.

[1469] At-Ṭabarî (7/195).

[1470] *Fatḥ Al-Bârî* (8/73), An-Nasâ'î (6/314). Un autre récit rapporté par Aḥmad (2/93) indique que le Prophète ﷺ maudit des hommes qui, par la suite, se repentirent et furent agréés par Allah.

[1471] Voir Al-Bukhârî (4560).

[1472] *Fatḥ Al-Bârî* (7/365). Un hadith au sens proche est rapporté par Aḥmad (3/99) et Muslim (1791).

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوا۟ ٱلرِّبَوٰٓا۟ أَضْعَٰفًا مُّضَٰعَفَةً ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٣٠﴾
وَٱتَّقُوا۟ ٱلنَّارَ ٱلَّتِىٓ أُعِدَّتْ لِلْكَٰفِرِينَ ﴿١٣١﴾ وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٣٢﴾
وَسَارِعُوٓا۟ إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ ﴿١٣٣﴾
ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ فِى ٱلسَّرَّآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَٱلْكَٰظِمِينَ ٱلْغَيْظَ وَٱلْعَافِينَ عَنِ ٱلنَّاسِ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣٤﴾ وَٱلَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا۟ فَٰحِشَةً أَوْ ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ ذَكَرُوا۟ ٱللَّهَ فَٱسْتَغْفَرُوا۟
لِذُنُوبِهِمْ وَمَن يَغْفِرُ ٱلذُّنُوبَ إِلَّا ٱللَّهُ وَلَمْ يُصِرُّوا۟ عَلَىٰ مَا فَعَلُوا۟ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٣٥﴾
أُو۟لَٰٓئِكَ جَزَآؤُهُم مَّغْفِرَةٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَجَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَنِعْمَ أَجْرُ
ٱلْعَٰمِلِينَ ﴿١٣٦﴾ ﴾

« (130). Ô croyants ! Ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital. Et craignez Allah afin que vous réussissiez ! (131). Et craignez le Feu préparé pour les mécréants. (132). Et obéissez à Allah et au Messager afin qu'il vous soit fait miséricorde ! (133). Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un jardin (Paradis) large comme les cieux et la Terre, préparé pour les pieux, (134). qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaiteurs (135). et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes [en désobéissant à Allah], se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui pardonne les péchés sinon Allah ? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. (136). Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Comme est belle la récompense de ceux qui œuvrent ! »

L'interdiction de l'usure, quelle qu'elle soit (V130-132)

Allah interdit ici l'usure à Ses serviteurs, dans le but d'accroître leurs profits, comme à l'époque de l'ignorance. Ainsi, lorsque quelqu'un avait une dette, et que l'échéance arrivait, il pouvait choisir entre s'acquitter de sa dette ou retarder l'échéance, moyennant intérêts. Ceci se répétait tous les ans, et les dettes minimes atteignaient parfois des montants conséquents.

Allah le leur interdit, les exhorte à Le craindre et les met en garde contre l'Enfer : « **Et craignez le Feu préparé pour les mécréants. Et obéissez à Allah et au Messager afin qu'il vous soit fait miséricorde !** »

L'incitation à œuvrer pour atteindre le Paradis (V133-136)

﴿ **Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un jardin (Paradis) large comme les cieux et la Terre, préparé pour les pieux** ﴾, Allah incite Ses serviteurs à faire le bien afin de se rapprocher de Lui et d'atteindre Son Paradis, réservé aux pieux, tout comme l'Enfer l'est aux mécréants.

Certains ont expliqué que ﴿ **large comme les cieux et la Terre** ﴾ nous indiquent aussi l'immensité de sa longueur, de même lorsqu'Allah parle des tapis du Paradis qui sont doublés de brocart, cela nous indique la noblesse du tissu des tapis, puisque leur doublure est en brocart.

D'autres exégètes ont dit que la longueur du Paradis équivaut à sa largeur car il a la forme d'un dôme placé sous le Trône. Ceci est appuyé par le hadith suivant : « **Si vous demandez à Allah le Paradis, demandez-Lui le Firdaws ; c'est la cime et le centre du Paradis, de laquelle jaillissent les rivières du Paradis. Il a pour toit le Trône du Tout-Miséricordieux.** »[1473]

Ce verset est similaire à celui de la sourate Al-Ḥadîd :

﴿ سَابِقُوٓاْ إِلَىٰ مَغۡفِرَةٖ مِّن رَّبِّكُمۡ وَجَنَّةٍ عَرۡضُهَا كَعَرۡضِ ٱلسَّمَآءِ وَٱلۡأَرۡضِ ﴾

﴿ **Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la Terre (…).** ﴾[1474]

Abû Hurayra ﷺ rapporte qu'un homme dit au Prophète ﷺ : « Ecoute ce verset : ﴿ **un Paradis large comme les cieux et la Terre** ﴾, où donc se trouve l'Enfer ? » Le Messager d'Allah ﷺ répondit : « **Vois-tu, lorsque la nuit tombe et qu'elle enveloppe toute chose, où se trouve le jour ?** » L'homme répondit : « Là où Allah veut ! » Le Prophète ﷺ dit alors : « **Il en est de même de l'Enfer, il se trouve là où Allah veut qu'il soit.** »[1475]

Ainsi, même si nous ne voyons pas la nuit durant le jour, cela ne veut pas dire qu'elle n'est nulle part. D'ailleurs, lorsque le jour concerne une partie du monde, la nuit en recouvre l'autre. Ainsi, si le Paradis se trouve au-dessus des cieux et sous le Trône, donc dans la partie la plus élevée, l'Enfer, lui, se trouve dans sa partie la plus basse.

Allah décrit ensuite les habitants du Paradis : ce sont ceux ﴿ **qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité** ﴾, en toute situation, lorsqu'ils sont heureux comme malheureux, lorsqu'ils sont en bonne santé ou malades. Allah dit ailleurs :

[1473] *Fatḥ Al-Bârî* (6/14).
[1474] S57 V21.
[1475] *Kashf Al-Astâr* (3/43), rapporté par Al-Bazzâr.

﴿ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُم بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ سِرًّا وَعَلَانِيَةً ﴾

﴿ Ceux qui, de nuit et de jour, en secret et ouvertement, dépensent leurs biens (...). ﴾ [1476]

Rien ne les distrait de l'adoration d'Allah ni de la dépense de leurs biens dans ce qu'Il agrée.

Ils sont aussi ceux ﴿ **qui dominent leur rage et pardonnent à autrui** ﴾, ils ne s'emportent pas, contrôlent leur colère et, mieux encore, ils pardonnent à ceux qui leur ont fait du tort, ils ne cherchent pas à se venger et ne gardent pas de rancune dans leur cœur.

Abû Hurayra ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : **« Le fort n'est pas celui qui sait se battre, c'est plutôt celui qui sait maîtriser sa colère. »**[1477]

Dans un autre hadith, il dit aussi : **« Rien n'est plus plaisant pour Allah que de voir Son serviteur maîtriser sa colère, et à celui qui maîtrise sa colère pour Allah, Celui-ci lui remplit son cœur de foi. »**[1478]

Ibn 'Umar ﷺ rapporte aussi que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Le serviteur n'est pas mieux récompensé pour s'être contrôlé que lorsqu'il contrôle sa colère pour la face d'Allah. »**[1479]

﴿ **Allah aime les bienfaiteurs** ﴾, ceci fait partie de l'excellence.

A ce sujet, le Prophète ﷺ a dit : **« Il y a trois choses au sujet desquelles je jure ; l'aumône n'a jamais rien diminué des biens de celui qui la donne, Allah ne cesse d'accroître l'honneur de la personne qui pardonne à autrui, et Allah élève tous ceux qui font preuve d'humilité envers Lui. »**[1480]

﴿ **Et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes [en désobéissant à Allah], se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés** ﴾, il s'agit là de ceux qui se repentent de leurs péchés.

A ce propos, Abû Hurayra rapporte que le Prophète ﷺ raconte qu'un homme qui avait péché dit : « Ô Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-le donc ! » Allah, exalté et élevé, dit alors : « Mon serviteur a péché, et il a su qu'il avait un Seigneur qui pardonne ou punit les péchés, J'ai donc pardonné à

[1476] S2 S274
[1477] Ahmad (2/236), *Fath Al-Bârî* (10/535), Muslim (4/2014)
[1478] Extrait d'un hadith rapporté par Ahmad (1/327)
[1479] Ahmad (2/128), Ibn Mâjah (2/1401), et Ibn Jarîr.
[1480] Ahmad (4/231)

Mon serviteur. » Puis, il commit un autre péché et dit : « Ô Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-le donc ! » Allah, exalté et élevé, dit alors : « Mon serviteur a péché, et il a su qu'il avait un Seigneur qui pardonne ou punit les péchés, J'ai donc pardonné à Mon serviteur. » Puis, il commit un autre péché et dit : « Ô Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-le donc ! » Allah, exalté et élevé, dit alors : « Mon serviteur a péché, et il a su qu'il avait un Seigneur qui pardonne ou punit les péchés, J'ai donc pardonné à Mon serviteur. » Puis, il commit un autre péché et dit : « Ô Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-le donc ! » Allah, exalté et élevé, dit alors : « Mon serviteur a péché, et il a su qu'il avait un Seigneur qui pardonne ou punit les péchés, J'ai donc pardonné à Mon serviteur. Je vous prends à témoin : J'ai pardonné à Mon serviteur, qu'il fasse donc ce qu'il veut. »[1481]

Anas Ibn Mâlik ﷺ raconte que lorsque le verset : ﴿ **et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes [en désobéissant à Allah], se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés** ﴾ fut révélé, Satan pleura.[1482]

﴿ **Et qui pardonne les péchés sinon Allah ?** ﴾, en effet, nul en dehors de Lui ne les pardonne.

﴿ **Et qui ne persistent pas dans le mal qu'ils ont fait alors qu'ils savent** ﴾, ils se repentent, reviennent vers Allah et cessent leur péché, ne persistant pas dans la désobéissance. Celui qui revient à Allah et se repent, Allah revient vers lui, même si ses péchés se répètent.

﴿ **Alors qu'ils savent** ﴾, c'est-à-dire, d'après Mujâhid et 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Ubayd Ibn 'Umayr, ils savent qu'Allah accepte le repentir. Ces versets sont similaires aux suivants :

﴿ أَلَمْ يَعْلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ هُوَ يَقْبَلُ ٱلتَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِۦ ﴾

﴿ **Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs ? (...).** ﴾[1483]

Après avoir parlé de Ses pieux serviteurs, Allah décrit leur récompense, pour prix de leurs bonnes œuvres : ﴿ **Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux** ﴾, des ruisseaux de boissons diverses et délicieuses, ﴿ **pour y demeurer éternellement** ﴾, ils y seront à tout jamais. ﴿ **Comme est belle la récompense de ceux qui œuvrent !** ﴾

[1481] Ahmad (2/296). Al-Bukhârî rapporte un hadith similaire (*Fath Al-Bârî* 13/474)
[1482] 'Abdu-r-Razzâq (1/133)
[1483] S9 V104. Voir aussi S4 V110.

﴿ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُمْ سُنَنٌ فَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٣٧﴾ هَٰذَا
بَيَانٌ لِّلنَّاسِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ ﴿١٣٨﴾ وَلَا تَهِنُوا۟ وَلَا تَحْزَنُوا۟ وَأَنتُمُ ٱلْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم
مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣٩﴾ إِن يَمْسَسْكُمْ قَرْحٌ فَقَدْ مَسَّ ٱلْقَوْمَ قَرْحٌ مِّثْلُهُۥ ۚ وَتِلْكَ ٱلْأَيَّامُ نُدَاوِلُهَا بَيْنَ
ٱلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَيَتَّخِذَ مِنكُمْ شُهَدَآءَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٤٠﴾ وَلِيُمَحِّصَ
ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَيَمْحَقَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٤١﴾ أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ
جَٰهَدُوا۟ مِنكُمْ وَيَعْلَمَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿١٤٢﴾ وَلَقَدْ كُنتُمْ تَمَنَّوْنَ ٱلْمَوْتَ مِن قَبْلِ أَن تَلْقَوْهُ فَقَدْ رَأَيْتُمُوهُ
وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿١٤٣﴾ ﴾

﴿ (137). Avant vous, certes, beaucoup d'événements se sont passés. Or, parcourez la Terre, et voyez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient [les Prophètes] de menteurs. (138). Voilà un exposé pour les gens, un guide, et une exhortation pour les pieux. (139). Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes supérieurs, si vous êtes de vrais croyants. (140). Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours [bons et mauvais] parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes, (141). et afin qu'Allah purifie ceux qui ont cru, et anéantisse les mécréants. (142). Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et ceux qui sont endurants ? (143). Vous souhaitiez certes la mort avant de la rencontrer. Or vous l'avez vue, de vos propres yeux ! ﴾

La raison des pertes infligées aux croyants à Uḥud (V137-143)

Au cours de la bataille d'Uḥud, soixante-dix musulmans tombèrent en martyr. Allah dit : ﴿ **Avant vous, certes, beaucoup d'événements se sont passés.** ﴾ Les Prophètes avant vous et leurs partisans ont enduré de nombreuses peines avant d'obtenir la victoire sur les mécréants. ﴿ **Or, parcourez la Terre, et voyez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient [les Prophètes] de menteurs.** ﴾ Les mécréants courent toujours à l'échec.

﴿ **Voilà un exposé pour les gens, un guide, et une exhortation pour les pieux** ﴾, le Coran vous donne des leçons en relatant ce qui est arrivé aux communautés précédentes. Le Coran guide aussi les cœurs et est un moyen d'exhorter les pieux et de les éloigner du mal et des péchés.

Allah console les croyants par rapport aux pertes qu'ils ont essuyées en disant : ﴿ **Ne vous laissez pas battre** ﴾, ne faiblissez pas, ﴿ **ne vous affligez pas alors que vous êtes supérieurs** ﴾, la victoire vous revient, ﴿ **si vous êtes de vrais croyants.** ﴾

﴿ **Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi.** ﴾ Vos ennemis ont eux aussi essuyé de nombreuses pertes, ﴿ **ainsi faisons-Nous alterner les jours [bons et mauvais] parmi les gens** ﴾, même si la victoire finale appartient aux croyants, Nous laissons parfois vos ennemis prendre le dessus, d'après Notre sagesse, ﴿ **afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru** ﴾, c'est-à-dire, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ceux qui sont prêts à livrer bataille et à supporter les combats, ﴿ **et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs** ﴾, c'est-à-dire des hommes qui perdront la vie pour la cause d'Allah ﴿ **et Allah n'aime pas les injustes.** ﴾

﴿ **Et afin qu'Allah purifie ceux qui ont cru, et anéantisse les mécréants** ﴾, car lorsqu'ils sont victorieux, les voilà encore plus orgueilleux et insolents, ce qui les mène à leur destruction.

﴿ **Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et ceux qui sont endurants ?** ﴾ Ce verset est semblable au suivant :

﴿ أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَن يُتْرَكُوٓاْ أَن يَقُولُوٓاْ ءَامَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ ﴿٢﴾ ﴾

﴿ **Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver ?** ﴾ [1484]

Vous n'entrerez au Paradis qu'après avoir été éprouvés afin qu'Allah voie qui combat pour Sa cause.

﴿ **Vous souhaitiez certes la mort avant de la rencontrer. Or vous l'avez vue, de vos propres yeux !** ﴾ Avant la bataille, vous vouliez combattre et affronter l'ennemi, voilà donc que ceci se réalise, combattez donc et soyez endurants !

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Ne souhaitez pas rencontrer l'ennemi et demandez à Allah le salut, mais si vous le rencontrez, alors soyez endurants et sachez que le Paradis est à l'ombre des épées.** »[1485]

[1484] S29 V2. Voir aussi S2 V214.

[1485] *Fath Al-Bârî* (6/181), Muslim (3/1362).

﴿ وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ ۚ أَفَإِين مَّاتَ أَوْ قُتِلَ ٱنقَلَبْتُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ ۚ وَمَن
يَنقَلِبْ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ فَلَن يَضُرَّ ٱللَّهَ شَيْـًٔا ۗ وَسَيَجْزِى ٱللَّهُ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿١٤٤﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَن
تَمُوتَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ كِتَٰبًا مُّؤَجَّلًا ۗ وَمَن يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِۦ مِنْهَا وَمَن يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْءَاخِرَةِ
نُؤْتِهِۦ مِنْهَا ۚ وَسَنَجْزِى ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿١٤٥﴾ وَكَأَيِّن مِّن نَّبِىٍّ قَٰتَلَ مَعَهُۥ رِبِّيُّونَ كَثِيرٌ ۚ فَمَا وَهَنُوا۟ لِمَآ أَصَابَهُمْ
فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَمَا ضَعُفُوا۟ وَمَا ٱسْتَكَانُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿١٤٦﴾ وَمَا كَانَ قَوْلَهُمْ إِلَّآ أَن قَالُوا۟ رَبَّنَا
ٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَإِسْرَافَنَا فِىٓ أَمْرِنَا وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا وَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٤٧﴾ فَـَٔاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ
ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا وَحُسْنَ ثَوَابِ ٱلْءَاخِرَةِ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٤٨﴾ ﴾

﴿ (144). Muḥammad n'est qu'un Messager - des Messagers avant lui sont passés. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah et Allah récompensera bientôt les reconnaissants. (145). Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé. Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous la lui accordons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous la lui accordons et Nous récompenserons bientôt les reconnaissants. (146). Combien de Prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants. (147). Et ils n'eurent que cette parole : « Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les mécréants ! » (148). Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants. ﴾

La rumeur concernant la mort du Prophète ﷺ à Uḥud (V144-148)

Lors de la bataille d'Uḥud, tandis que certains musulmans étaient défaits et d'autres martyrs, Satan fit courir le bruit de la mort du Prophète ﷺ. Ibn Qami'a annonça aux polythéistes avoir tué le Prophète ﷺ. Nombreux furent ceux qui y crurent, étant donné que d'autres Prophètes avant lui avaient perdu la vie. Suite à cela, les musulmans en furent affectés et commencèrent à fléchir.

﴿ **Muḥammad n'est qu'un Messager - des Messagers avant lui sont passés -** ﴾ et des Messagers ont été tués et il pourrait l'être aussi.

A titre de reproche, Allah dit : ﴿ **S'il mourait, donc, ou s'il était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah et Allah récompensera bientôt les reconnaissants** ﴾, ceux qui Lui obéissent et combattent dans Sa voie, suivant les pas du Messager, qu'il soit mort ou vivant.

On rapporte de source sûre qu'Abû Bakr récita ce verset lors de la mort du Prophète ﷺ.

'Â'isha rapporte en effet qu'Abû Bakr entra dans la chambre du Prophète ﷺ, dont le corps était recouvert d'une étoffe. Il découvrit son visage, l'embrassa et se mit à pleurer en disant : « Ô toi, pour lequel je donnerais père et mère ! Par Allah ! Allah ne te fera pas mourir deux fois. Quant à la mort qui t'était décrétée, la voici ! »

Puis, d'après Ibn 'Abbâs, il sortit et trouva 'Umar en train de parler aux gens, il lui demanda de s'asseoir, mais il refusa. Les gens se rassemblèrent alors autour d'Abû Bakr, qui leur dit : « Que celui qui adorait Muhammad sache que Muhammad est mort ! Et que celui qui adore Allah sache qu'Allah est le Vivant, Celui qui jamais ne meurt ! Allah, élevé et exalté, dit : ﴿ **Muhammad n'est qu'un Messager - des Messagers avant lui sont passés. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah et Allah récompensera bientôt les reconnaissants.** ﴾ »

Le narrateur ajouta : « Par Allah, c'est comme si personne n'avait entendu ce verset avant qu'Abû Bakr ne le récite. Tous se mirent alors à le réciter. »

'Umar raconta : « Par Allah ! Lorsque j'entendis Abû Bakr réciter ce verset, je ne sentais plus mes jambes et finis par m'écrouler. »[1486]

﴿ **Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé** ﴾, nul ne meurt avant que le terme de sa vie, décrété par Allah, ne l'atteigne.

Allah dit aussi :

﴿ وَمَا يُعَمَّرُ مِن مُّعَمَّرٍ وَلَا يُنقَصُ مِنْ عُمُرِهِۦٓ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ ﴾

﴿ **(...) Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela soit consigné dans un Livre. (...)** ﴾[1487]

[1486] *Fath Al-Bârî* (7/751).

Ce verset encourage les faibles au combat, car faire face à l'ennemi ou reculer devant lui ne modifiera pas le terme de leur vie.

Habîb Ibn Suhbân rapporte que pendant un combat, un musulman, appelé Hujr Ibn 'Adiyy, dit : « Qu'est-ce qui vous retient de traverser cette rivière et attaquer l'ennemi ? Certes, ﴿ **personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé** ﴾ ! »

Il fit alors s'élancer sa monture, suivi par les autres. Les ennemis, les voyant face à eux, prirent la fuite.[1488]

﴿ **Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous la lui accordons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous la lui accordons et Nous récompenserons bientôt les reconnaissants.** ﴾ Celui qui agit en espérant obtenir un bien de ce bas-monde n'obtiendra de ce bas-monde que ce qu'Allah lui a prescrit et n'aura aucune part dans l'au-delà. Au contraire, celui qui œuvre pour l'au-delà recevra sa part de ce bas-monde, et sa part dans l'au-delà, par la grâce d'Allah.

Allah dit aussi :

﴿ مَن كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلْـَٔاخِرَةِ نَزِدْ لَهُۥ فِى حَرْثِهِۦ ۖ وَمَن كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِۦ مِنْهَا وَمَا لَهُۥ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ مِن نَّصِيبٍ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ Quiconque désire labourer [le champ] de la vie future, Nous augmenterons pour lui son labour. Quiconque désire labourer [le champ] de la vie présente, Nous lui en accorderons [de ses jouissances], mais il n'aura pas de part dans l'au-delà. ﴾ [1489]

﴿ **Nous récompenserons bientôt les reconnaissants.** ﴾ Nous leur accorderons de Notre grâce et leur ferons miséricorde ici-bas et dans l'au-delà, pour prix de leurs bonnes œuvres et de la reconnaissance qu'ils Nous témoignent.

Puis, le Très-Haut réconforte les croyants du revers qu'ils subirent à Uhud, en disant : ﴿ **Combien de Prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants.** ﴾

[1487] S35 V11. Voir aussi S6 V2.
[1488] Ibn Abî Hâtim (2/584).
[1489] S42 V20. Voir aussi S17 V18-19.

Ibn Jarîr explique que ce verset signifie : « Combien de Prophètes ont été tués, ainsi que leurs partisans ! ».[1490]

Ibn Ishâq affirme que cela fait allusion aux Prophètes morts au combat alors qu'ils se trouvaient avec leurs partisans ; ces derniers ne faiblirent pas devant l'ennemi même après la mort de leur Prophète et ils continuèrent à lutter dans le sentier d'Allah malgré les épreuves. ﴿ **Et Allah aime les endurants.** ﴾

C'est pour cela qu'Allah dit : ﴿ **en compagnie de beaucoup de disciples** ﴾, c'est-à-dire que lorsque les Prophètes furent tués, ils étaient accompagnés de nombreux fidèles, qui restèrent en vie, car Allah dit ensuite : ﴿ **ceux-ci ne fléchirent pas.** ﴾[1491]

Ibn Mas'ûd explique qu'il y avait des milliers de combattants.[1492]

De nombreux exégètes dirent que, plus généralement, cela désignait un groupe de nombreuses personnes.[1493]

'Abdu-r-Razzâq rapporte, d'après Ma'mar, d'après Al-Hasan, qu'il s'agit d'hommes versés dans la science, pieux et endurants au combat : ﴿ **Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point** ﴾, après le décès de leur Prophète, selon Qatâda et Ar-Rabî' Ibn Anas.[1494] Ils ne renoncèrent pas à la vérité, ils poursuivirent le combat après le décès de leur Prophète. Ibn 'Abbâs indique qu'ils ne faiblirent pas, tandis qu'As-Suddî et Ibn Zayd affirment qu'ils ne cédèrent point et ne s'humilièrent pas devant l'ennemi.

﴿ **Et ils n'eurent que cette parole : « Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les mécréants ! » Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants.** ﴾

Telle est l'invocation qu'ils n'avaient de cesse de prononcer. Allah leur accordera alors la victoire ici-bas et la réussite dans l'au-delà.

[1490] Ces explications se basent sur une des lectures du Coran (warsh), dans laquelle on lit ﴿ **combien de Prophètes ont trouvé la mort...** ﴾.

[1491] Ibn Ishâq, soutenu par As-Suhaylî.

[1492] Rapporté par Sufyân Ath-Thawrî. At-Tabarî (7/266).

[1493] Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Sa'îd Ibn Jubayr, 'Ikrima, Al-Hasan, Qatâda, As-Suddî, Ar-Rabî' et 'Atâ' Al-Khurâsânî. Ibn Abî Hâtim (2/587, 588).

[1494] Ibn Abî Hâtim (2/591).

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِن تُطِيعُوا۟ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يَرُدُّوكُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ
فَتَنقَلِبُوا۟ خَٰسِرِينَ ﴿١٤٩﴾ بَلِ ٱللَّهُ مَوْلَىٰكُمْ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلنَّٰصِرِينَ ﴿١٥٠﴾ سَنُلْقِى فِى قُلُوبِ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلرُّعْبَ بِمَآ أَشْرَكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا ۖ وَمَأْوَىٰهُمُ
ٱلنَّارُ ۖ وَبِئْسَ مَثْوَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٥١﴾ وَلَقَدْ صَدَقَكُمُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥٓ إِذْ
تَحُسُّونَهُم بِإِذْنِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا فَشِلْتُمْ وَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ وَعَصَيْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَآ
أَرَىٰكُم مَّا تُحِبُّونَ ۚ مِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلدُّنْيَا وَمِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۚ ثُمَّ
صَرَفَكُمْ عَنْهُمْ لِيَبْتَلِيَكُمْ ۖ وَلَقَدْ عَفَا عَنكُمْ ۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٥٢﴾
۞ إِذْ تُصْعِدُونَ وَلَا تَلْوُۥنَ عَلَىٰٓ أَحَدٍ وَٱلرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ فِىٓ أُخْرَىٰكُمْ
فَأَثَٰبَكُمْ غَمًّۢا بِغَمٍّ لِّكَيْلَا تَحْزَنُوا۟ عَلَىٰ مَا فَاتَكُمْ وَلَا مَآ أَصَٰبَكُمْ
وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٥٣﴾ ﴾

« (149). Ô croyants ! Si vous obéissez à ceux qui ont mécru, ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants. (150). Mais c'est Allah votre Maître. Il est le meilleur des secoureurs. (151). Nous allons jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants pour avoir associé à Allah [des idoles] sans aucune preuve descendue de Sa part. Le Feu sera leur refuge. Quel mauvais séjour, que celui des injustes ! (152). Et certes, Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand, par Sa permission, vous les tuiez sans relâche, jusqu'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné, et vous avez désobéi après qu'Il vous eut montré [la victoire] qui vous tenait à cœur ! Il en était parmi vous qui désiraient la vie d'ici-bas et d'autres qui désiraient l'au-delà. Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver. Et certes Il vous a pardonné. Et Allah est Détenteur de la grâce envers les croyants. (153). [Rappelez-vous] quand vous fuyiez sans vous retourner vers personne, tandis que, derrière vous, le Messager vous appelait. Alors Il vous infligea angoisse sur angoisse, afin que vous n'ayez pas de chagrin pour ce qui vous a échappé ni pour les revers que vous avez subis. Et Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

L'interdiction de l'obéissance aux mécréants (V149-152)

Allah met en garde les croyants contre l'obéissance aux mécréants ou aux hypocrites qui ne pourra les mener qu'à la perte, tant ici-bas que dans l'au-delà : **« Si vous obéissez à ceux qui ont mécru, ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants. »**

Au contraire, Il leur ordonne de Lui obéir, de Le prendre pour allié et protecteur, d'implorer Son aide et de placer sa confiance en Lui : ﴿ **Mais c'est Allah votre Maître. Il est le meilleur des secoureurs.** ﴾

Allah annonce aux croyants qu'Il suscitera dans le cœur des mécréants l'effroi et la crainte des musulmans, pour prix de leur mécréance et de leur association, à cela s'ajoutera le supplice de l'au-delà : ﴿ **Nous allons jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants pour avoir associé à Allah [des idoles] sans aucune preuve descendue de Sa part. Le Feu sera leur refuge. Quel mauvais séjour, que celui des injustes !** ﴾

D'après Jâbir Ibn 'Abdi-l-Lâh, le Messager d'Allah a dit : « **Cinq privilèges n'ayant été accordés à aucun Prophète avant moi me furent offerts : on m'a accordé la victoire à une distance d'un mois de marche uniquement par la terreur [que je suscite en mes ennemis], la terre m'a été rendue lieu de prière et moyen de purification, les butins de guerre m'ont été rendus licites, on m'a accordé la permission d'intercéder et, tandis que chaque Prophète était envoyé à son peuple, je fus envoyé à l'humanité.** »[1495]

﴿ **Et certes, Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand, par Sa permission, vous les tuiez sans relâche** ﴾, au début de la bataille d'Uḥud, lorsqu'Il vous a permis de prendre le dessus sur vos ennemis, ﴿ **jusqu'au moment où vous avez fléchi** ﴾, lorsque, d'après Ibn 'Abbâs, cité par Ibn Jurayj, vous avez été lâches et avez cédé[1496], ﴿ **où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné, et vous avez désobéi** ﴾, comme l'ont fait les archers ﴿ **après qu'Il vous eut montré [la victoire] qui vous tenait à cœur !** ﴾, c'est-à-dire la victoire contre les mécréants.

﴿ **Il en était parmi vous qui désiraient la vie d'ici-bas** ﴾, en voulant ramasser le butin et qui, pour cela, ont quitté leur poste de combat sans en avoir reçu l'ordre, ﴿ **et d'autres qui désiraient l'au-delà. Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver.** ﴾ Il a finalement fait en sorte que l'ennemi prenne le dessus sur vous, pour tester votre endurance. ﴿ **Et certes Il vous a pardonné** ﴾ cette erreur, à cause de la différence en nombre et en équipement entre votre armée et celle des mécréants, et Allah est le plus savant ! ﴿ **Et Allah est Détenteur de la grâce envers les croyants.** ﴾

Al-Barâ' rapporte que le jour de la bataille contre les polythéistes, le Prophète ﷺ donna des positions aux archers et donna leur commandement à 'Abdu-l-Lâh Ibn Jubayr, avant de leur dire : « **Ne quittez pas vos positions, même si vous nous voyez prendre le dessus sur eux, et si vous les voyez prendre le dessus, ne quittez pas vos positions pour nous venir en aide !** »

[1495] *Fatḥ Al-Bârî* (1/519), Muslim (1/370).
[1496] At-Ṭabarî (7/291).

Al-Barâ' raconte : Une fois les combats engagés, les mécréants se mirent à fuir et nous vîmes leurs femmes fuir vers la montagne, soulevant les pans de leurs robes et dévoilant leurs chevilles et leurs chaînettes. Les archers se mirent alors à crier : « Le butin ! Le butin ! » 'Abdu-l-Lâh Ibn Jubayr leur rappela l'ordre du Prophète ﷺ et l'interdiction de quitter leur poste, mais ils refusèrent. Ils abandonnèrent donc leurs positions, et l'ennemi les attaqua, causant la mort de soixante-dix musulmans. C'est alors qu'apparut Abû Sufyân qui demanda où était Muḥammad ﷺ. Celui-ci ordonna à ses compagnons de ne pas répondre. Abû Sufyân réitéra la question mais ne reçut pas de réponse. Il demanda alors : « Ibn Al-Khaṭṭâb est-il parmi vous ? » N'ayant guère de réponse, il dit alors : « Ceux-là sont morts, sinon, ils auraient répondu ! » N'en pouvant plus, 'Umar lui répondit : « Tu mens, ennemi d'Allah ! Qu'Allah laisse en vie ceux qui sauront t'affliger ! » Abû Sufyân dit alors : « Gloire à Hubal ! » Le Prophète ﷺ leur dit : « Répondez-lui ! » Ils demandèrent que répondre et il dit : « Dites : "Allah est plus élevé et majestueux !" » Abû Sufyân ajouta : « Nous avons Al-'Uzzâ tandis que vous non ! » Le Prophète ﷺ dit alors : « Répondez-lui ! » Ils demandèrent que répondre et il dit : « Dites : "Allah est notre Protecteur tandis que vous n'avez pas de protecteur !" »

Abû Sufyân dit alors : « Ceci est notre victoire de la bataille de Badr, ainsi va la guerre, elle est faite de victoires et de défaites ! Vous trouverez certains des vôtres qui ont été mutilés. Sachez que je n'ai pas ordonné cela, même si je ne le condamne pas pour autant. »[1497]

D'après Muḥammad Ibn Isḥâq, Az-Zubayr Ibn Al-'Awwâm raconta : « Par Allah ! Je vois encore les chaînettes que portaient Hind et ses comparses aux pieds lorsqu'elles fuyaient, soulevant les pans de leurs robes et abandonnant leurs biens. Lorsqu'ils virent l'ennemi fuir ainsi, les archers quittèrent leur poste et se hâtèrent, à la recherche du butin, laissant nos arrières à découvert. Les cavaliers ennemis nous attaquèrent par derrière et quelqu'un annonça la mort du Prophète ﷺ. Ce fut alors la débandade, les ennemis reprirent le dessus alors que nous les avions maîtrisés et que nous avions tué leurs porteurs d'étendard, si bien qu'aucun n'osait le reprendre. »

Muḥammad Ibn Isḥâq poursuivit : « L'étendard des mécréants était à terre lorsque 'Amra Bint 'Alqama Al-Ḥârithiyya le ramassa et le donna aux Quraychites qui se rassemblèrent. »

[1497] *Fatḥ Al-Bârî* (7/405).

﴿ **Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver.** ﴾ Ibn Isḥâq rapporte d'Al-Qâsim Ibn 'Abdi-r-Raḥmân Ibn Râfi' : « Anas Ibn An-Naḍr, qui était l'oncle paternel d'Anas Ibn Mâlik, rencontra 'Umar et Ṭalḥa Ibn 'Ubaydillâh auprès de musulmans qui avaient jeté les armes. Il leur demanda ce qui se passait et ils lui annoncèrent la prétendue mort du Prophète ﷺ. Il dit alors : "A quoi bon vivre ! Levez-vous, et mourez pour la cause pour laquelle il a perdu la vie !" Il combattit alors jusqu'à être tué. »[1498]

Dans un autre récit d'Anas Ibn Mâlik, il est dit qu'Anas Ibn An-Naḍr n'avait pas participé à la bataille de Badr et comptait bien profiter de la prochaine occasion qui lui serait donnée de combattre. Ainsi, à la bataille d'Uḥud, alors que les musulmans étaient en déroute, il dit : « J'implore Ton pardon pour ce qu'ont fait ceux-ci, et je me désavoue des polythéistes ! » Il s'avança pour combattre et rencontra Sa'd Ibn Mu'âḍh, auquel il dit : « Où vas-tu Sa'd ? Certes je sens l'odeur du Paradis de l'autre côté du Mont Uḥud ! » Il combattit et mourut en martyr. Son corps, que nul ne put reconnaître à part sa sœur grâce à ses doigts ou à une marque distinctive, portait la trace de quatre-vingts coups de sabres, de lances ou de flèches. »[1499]

La déroute des musulmans à Uḥud (V153)

﴿ **[Rappelez-vous] quand vous fuyiez sans vous retourner vers personne** ﴾, Il vous fit reculer devant l'ennemi jusqu'à vous faire grimper la montagne sans vous retourner tellement vous étiez effrayés, ﴿ **tandis que, derrière vous, le Messager vous appelait** ﴾, vous exhortant à ne pas fuir et à reprendre vos positions.

As-Suddî raconte que les polythéistes attaquaient les musulmans de tous côtés, si bien que ceux-ci fuyaient, certains vers Médine d'autres se réfugiant sur un côté du Mont. C'est alors que le Messager d'Allah ﷺ les appela : **« Revenez vers moi, ô serviteurs d'Allah ! Revenez ! »**

Certains grimpèrent sur le Mont, c'est alors qu'Allah révéla : ﴿ **[Rappelez-vous] quand vous fuyiez sans vous retourner vers personne, tandis que, derrière vous, le Messager vous appelait.** ﴾ [1500] Alors Il vous infligea angoisse sur angoisse, afin que vous n'ayez pas de chagrin pour ce qui vous a échappé ni pour les revers que vous avez subis. Et Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

[1498] Ibn Hishâm (3/88).

[1499] *Fatḥ Al-Bârî* (7/411), Muslim rapporte une version similaire (3/1512) qu'il tient d'Anas, d'après le récit de Thâbit.

[1500] Ibn 'Abbâs, Qatâda, Ar-Rabî' et Ibn Zayd partagent cette exégèse. At-Ṭabarî (7/301-303).

Les Partisans et les Emigrés défendent le Prophète ﷺ

Qays Ibn Abî Ḥâzim rapporta avoir vu la main de Talḥa pleine de blessures, pour avoir protégé le Prophète ﷺ (lors de la bataille d'Uḥud).[1501]

Abû 'Uthmân An-Nahdî rapporte qu'au cours de l'une des batailles où le Prophète ﷺ combattit, il ne resta auprès de lui que Talḥa Ibn 'Ubaydillâh et Sa'd.[1502]

Sa'd Ibn Abî Waqqâṣ raconta que le jour de la bataille d'Uḥud, le Prophète ﷺ lui donna les flèches de son carquois en disant : **« Tire, toi pour qui je donnerai en rançon père et mère ! »**[1503] Il raconta aussi : « Le jour d'Uḥud, je vis deux hommes combattre avec zèle aux côtés du Prophète ﷺ, ils étaient vêtus de blanc, ce fut la première et la dernière fois que je les vis. » Il s'agissait des Anges Jibrîl et Mîkâ'îl, paix sur eux.[1504]

Sahl Ibn Sa'd fut interrogé au sujet des blessures du Prophète ﷺ et répondit : « Il fut blessé au visage, une de ses canines fut cassée et son casque fut brisé, ce qui entraîna une blessure à la tête. Fâṭima, sa fille, lavait le sang tandis que 'Alî y versait de l'eau à l'aide de son bouclier, mais voyant que cela ne faisait qu'aggraver la situation, elle prit un morceau de natte qu'elle brûla avant d'en poser les cendres sur la blessure pour arrêter l'hémorragie. »[1505]

﴿ **Alors Il vous infligea angoisse sur angoisse.** ﴾ La première fut, d'après Ibn 'Abbâs, la déroute et la rumeur du décès du Prophète ﷺ et la seconde eut lieu lorsque les polythéistes accédèrent aux hauteurs de la montagne et prirent le dessus. Le Prophète ﷺ dit alors : **« Ô Allah ! Il ne convient pas qu'ils prennent le dessus sur nous ! »**

Selon 'Abdu-r-Raḥmân Ibn 'Awf, la première cause d'affliction fut la déroute et la seconde l'annonce de la mort du Prophète ﷺ, qui fut plus éprouvante encore que la première. Mujâhid et Qatâda affirment que la première affliction est la rumeur du décès du Prophète ﷺ tandis que la seconde fut causée par les pertes humaines, ou vice versa d'après Qatâda et Ar-Rabî' Ibn Anas.

Quant à As-Suddî, il affirma que la première affliction dans laquelle les musulmans furent plongés concerna le fait de voir la victoire et le butin leur échapper et la seconde eut lieu lorsque l'ennemi les attaqua d'en haut et prit le dessus sur eux.

[1501] *Fatḥ Al-Bârî* (7/416).
[1502] Al-Bukhârî (4060) et Muslim (2414).
[1503] Al-Bukhârî (4055).
[1504] Al-Bukhârî (4054) et Muslim (2306).
[1505] Al-Bukhârî et Muslim.

﴿ **Afin que vous n'ayez pas de chagrin pour ce qui vous a échappé** ﴾, le butin et la victoire, ﴿ **ni pour les revers que vous avez subis** ﴾, en termes de pertes humaines et de blessés, d'après Ibn 'Abbâs, 'Abdu-r-Rahmân Ibn 'Awf, Al-Hasan, Qatâda et As-Suddî.[1506]

﴿ **Et Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** ﴾, nulle autre divinité que Lui, gloire à Lui.

﴿ ثُمَّ أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنۢ بَعْدِ ٱلْغَمِّ أَمَنَةً نُّعَاسًا يَغْشَىٰ طَآئِفَةً مِّنكُمْ ۖ وَطَآئِفَةٌ قَدْ أَهَمَّتْهُمْ أَنفُسُهُمْ يَظُنُّونَ بِٱللَّهِ غَيْرَ ٱلْحَقِّ ظَنَّ ٱلْجَٰهِلِيَّةِ ۖ يَقُولُونَ هَل لَّنَا مِنَ ٱلْأَمْرِ مِن شَىْءٍ ۗ قُلْ إِنَّ ٱلْأَمْرَ كُلَّهُۥ لِلَّهِ ۗ يُخْفُونَ فِىٓ أَنفُسِهِم مَّا لَا يُبْدُونَ لَكَ ۖ يَقُولُونَ لَوْ كَانَ لَنَا مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ مَّا قُتِلْنَا هَٰهُنَا ۗ قُل لَّوْ كُنتُمْ فِى بُيُوتِكُمْ لَبَرَزَ ٱلَّذِينَ كُتِبَ عَلَيْهِمُ ٱلْقَتْلُ إِلَىٰ مَضَاجِعِهِمْ ۖ وَلِيَبْتَلِىَ ٱللَّهُ مَا فِى صُدُورِكُمْ وَلِيُمَحِّصَ مَا فِى قُلُوبِكُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١٥٤﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَلَّوْا۟ مِنكُمْ يَوْمَ ٱلْتَقَى ٱلْجَمْعَانِ إِنَّمَا ٱسْتَزَلَّهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ بِبَعْضِ مَا كَسَبُوا۟ ۖ وَلَقَدْ عَفَا ٱللَّهُ عَنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿١٥٥﴾ ﴾

﴿ (154). Puis Il fit descendre sur vous, après l'angoisse, la tranquillité, un demi-sommeil qui enveloppa une partie d'entre vous, tandis qu'une autre partie était soucieuse pour elle-même et avait des pensées sur Allah non conformes à la vérité, des pensées dignes de l'époque de l'ignorance. Ils disaient : « Est-ce que nous avons une part dans cette affaire ? » Dis : « La décision tout entière appartient à Allah ! » Ils cachent en eux-mêmes des pensées qu'ils ne te révèlent pas : « Si nous avions eu un choix quelconque dans cette affaire, disent-ils, nous ne serions pas venus nous faire tuer ici ! » Dis : « Quand bien même vous seriez restés chez vous, ceux pour qui la mort était décrétée seraient sortis pour atteindre l'endroit où la mort les attendait. Ceci afin qu'Allah éprouve ce que vous avez dans vos poitrines, et qu'Il purifie ce que vous avez dans vos cœurs. Et Allah connaît ce qu'il y a dans les cœurs. (155). Si certains d'entre vous ont tourné le dos, le jour où les deux armées se sont rencontrées, c'est seulement parce que Satan les a fait fléchir, à cause d'une partie de leurs [mauvaises] actions. Mais, certes, Allah leur a pardonné. Car vraiment Allah est Pardonneur et Indulgent ! ﴾

[1506] Ibn Abî Hâtim (2/613).

La sérénité descendue sur les croyants (V154-155)

Allah rappelle à Ses serviteurs la grâce dont Il les combla par la somnolence qui les toucha alors qu'ils étaient sous leurs armures en bien mauvaise posture. Et le sommeil dans une telle situation est une preuve de sécurité. Dans la sourate Al-Anfâl, Allah dit :

﴿ إِذْ يُغَشِّيكُمُ ٱلنُّعَاسَ أَمَنَةً مِّنْهُ ﴾

« Et quand Il vous enveloppa d'une somnolence apaisante, comme une sécurité de Sa part (...). » [1507]

D'après Anas, Abû Talha raconta : « Je fus touché par la somnolence, le jour de la bataille d'Uhud, à tel point que mon sabre tomba plusieurs fois de ma main, si bien qu'il tombait et que je le ramassais. »[1508]

Citons cette parole d'Ibn Mas'ûd : « La somnolence lors d'une bataille émane d'Allah, lors de la prière, elle provient de Satan. »

Quant aux hypocrites parmi l'armée musulmane, ils n'étaient préoccupés que par leur propre sort. Ils sont peu courageux et peu enclins à défendre la vérité. **« Tandis qu'une autre partie était soucieuse pour elle-même et avait des pensées sur Allah non conformes à la vérité, des pensées dignes de l'époque de l'ignorance. »** Les croyants à la foi ferme, forts de leur confiance en Allah, convaincus qu'Il allait leur accorder la victoire, furent enveloppés de sérénité et de somnolence, tandis que les hypocrites, menteurs et assaillis par le doute demeurèrent bien éveillés, touchés par l'effroi et l'inquiétude.

Au sujet de ces pensées non conformes, Allah dit aussi :

﴿ بَلْ ظَنَنتُمْ أَن لَّن يَنقَلِبَ ٱلرَّسُولُ وَٱلْمُؤْمِنُونَ إِلَىٰٓ أَهْلِيهِمْ أَبَدًا وَزُيِّنَ ذَٰلِكَ فِى قُلُوبِكُمْ وَظَنَنتُمْ ظَنَّ ٱلسَّوْءِ وَكُنتُمْ قَوْمًۢا بُورًا ﴿١٢﴾ ﴾

« Vous pensiez plutôt que le Messager et les croyants ne retourneraient jamais plus à leur famille. Et cela vous a été embelli dans vos cœurs et vous avez eu de mauvaises pensées. Et vous fûtes des gens perdus. » [1509]

Les hypocrites crurent la victoire des mécréants définitive, et telles sont les pensées de ceux dont le cœur est assailli de doutes.

[1507] S8 V11.
[1508] *Fath Al-Bârî* (7/22), voir aussi *Fath Al-Bârî* (8/76), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (8/358).
[1509] S48 V12.

﴿ **Ils disaient : « Est-ce que nous avons une part dans cette affaire ? » Dis : « La décision tout entière appartient à Allah ! » Ils cachent en eux-mêmes des pensées qu'ils ne te révèlent pas : « Si nous avions eu un choix quelconque dans cette affaire, disent-ils, nous ne serions pas venus nous faire tuer ici ! »** ﴾ Ils prononçaient ces paroles à l'insu du Prophète ﷺ.

'Abdu-l-Lâh Ibn Zubayr rapporte de son père : « Tandis que j'étais avec le Messager d'Allah ﷺ et que nous étions terrorisés, Allah nous enveloppa d'une somnolence sereine, si bien que nos mentons tombaient sur nos poitrines. Par Allah, c'est alors que j'entendis, comme en rêve, Mu'attib Ibn Qushayr dire : "Si nous avions eu un quelconque pouvoir de décision, nous n'aurions pas été tués ici !" Je mémorisai ces paroles, et Allah révéla : ﴿ **« Si nous avions eu un choix quelconque dans cette affaire, disent-ils, nous ne serions pas venus nous faire tuer ici ! »** ﴾, reprenant les paroles de Mu'attib. »[1510]

Allah leur répond : ﴿ **Dis : « Quand bien même vous seriez restés chez vous, ceux pour qui la mort était décrétée seraient sortis pour atteindre l'endroit où la mort les attendait.** ﴾ La mort est un décret d'Allah auquel nul ne peut échapper.

﴿ **Ceci afin qu'Allah éprouve ce que vous avez dans vos poitrines, et qu'Il purifie ce que vous avez dans vos cœurs. Et Allah connaît ce qu'il y a dans les cœurs.** ﴾ Ces épreuves ont pour but de distinguer les vrais croyants des hypocrites, quant à Allah, Il connaît parfaitement ce que contiennent les cœurs.

La fuite de certains croyants à Uhud (V155)

﴿ **Si certains d'entre vous ont tourné le dos, le jour où les deux armées se sont rencontrées, c'est seulement parce que Satan les a fait fléchir, à cause d'une partie de leurs [mauvaises] actions.** ﴾ Tout cela est dû à leurs péchés. D'après les pieux prédécesseurs, la bonne œuvre qui suit une bonne action en est la récompense et la mauvaise action qui suit un péché en est sa punition.

﴿ **Mais, certes, Allah leur a pardonné. Car vraiment Allah est Pardonneur et Indulgent !** ﴾ Il leur a pardonné leur fuite du champ de bataille, Il est certes le Clément, Celui qui pardonne les péchés.

Dans un récit rapporté par Ahmad, on rapporte que 'Abdu-r-Rahmân Ibn 'Awf interrogea Al-Walîd Ibn 'Uqba sur la raison de son absence de visites à 'Uthmân, émir des croyants. Il lui répondit, entre autres, que lui, il n'avait pas

[1510] Ibn Abî Hâtim (2/620).

fui à Uḥud, et 'Uthmân lui fit parvenir la réponse suivante : « Comment peut-il me reprocher une faute qu'Allah a déjà pardonnée ? Le Très-Haut dit : ﴿ **Si certains d'entre vous ont tourné le dos, le jour où les deux armées se sont rencontrées, c'est seulement parce que Satan les a fait fléchir, à cause d'une partie de leurs [mauvaises] actions. Mais, certes, Allah leur a pardonné.** ﴾ »[1511]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَقَالُوا۟ لِإِخْوَٰنِهِمْ إِذَا ضَرَبُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ أَوْ كَانُوا۟ غُزًّى لَّوْ كَانُوا۟ عِندَنَا مَا مَاتُوا۟ وَمَا قُتِلُوا۟ لِيَجْعَلَ ٱللَّهُ ذَٰلِكَ حَسْرَةً فِى قُلُوبِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١٥٦﴾ وَلَئِن قُتِلْتُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أَوْ مُتُّمْ لَمَغْفِرَةٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَحْمَةٌ خَيْرٌ مِّمَّا يَجْمَعُونَ ﴿١٥٧﴾ وَلَئِن مُّتُّمْ أَوْ قُتِلْتُمْ لَإِلَى ٱللَّهِ تُحْشَرُونَ ﴿١٥٨﴾ ﴾

﴿ (156). Ô croyants ! Ne soyez pas comme ces mécréants qui dirent à propos de leurs frères partis en voyage ou pour combattre : « S'ils étaient restés avec nous, ils ne seraient pas morts, et ils n'auraient pas été tués. » Allah en fit une source de regret dans leurs cœurs. C'est Allah qui donne la vie et la mort. Et Allah observe bien ce que vous faites. (157). Et si vous êtes tués dans le sentier d'Allah ou si vous mourez, [sachez qu'] un pardon de la part d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent ! (158). Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés. ﴾

La pensée des mécréants selon laquelle la mort ne dépend pas seulement du décret divin (V156-158)

Le Très-Haut interdit à Ses serviteurs de croire, comme les mécréants, que la mort de leurs frères partis en voyage ou en guerre n'est pas uniquement dépendante du décret d'Allah et que si ceux-ci n'étaient pas sortis, ils ne seraient pas décédés. ﴿ **Ne soyez pas comme ces mécréants qui dirent à propos de leurs frères partis en voyage ou pour combattre : « S'ils étaient restés avec nous, ils ne seraient pas morts, et ils n'auraient pas été tués. »** ﴾

﴿ **Allah en fit une source de regret dans leurs cœurs** ﴾, en plus de la peine liée à la mort de leurs frères, les voilà sujets aux regrets, à cause de telles pensées. ﴿ **C'est Allah qui donne la vie et la mort. Et Allah observe bien ce que vous faites.** ﴾ Nul autre qu'Allah ne donne la vie et la mort, aucune vie ne peut reculer ou avancer son terme, et la science d'Allah embrasse toute chose et rien ne Lui échappe !

[1511] Extrait résumé d'une narration rapportée par Aḥmad (1/68).

﴿ Et si vous êtes tués dans le sentier d'Allah ou si vous mourez, [sachez qu'] un pardon de la part d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent ! ﴾ Ce verset montre que la mort pour la cause d'Allah est un moyen d'obtenir Son pardon et Sa miséricorde et ceci est préférable au fait de rester en vie à amasser des biens éphémères. Toute personne qui meurt retourne certes à Allah, qui la rétribuera pour ses œuvres : **﴿ Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés. ﴾**

﴿ فَبِمَا رَحْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ لِنتَ لَهُمْ ۖ وَلَوْ كُنتَ فَظًّا غَلِيظَ ٱلْقَلْبِ لَٱنفَضُّوا۟ مِنْ حَوْلِكَ ۖ فَٱعْفُ عَنْهُمْ
وَٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ وَشَاوِرْهُمْ فِى ٱلْأَمْرِ ۖ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَوَكِّلِينَ ﴿١٥٩﴾ إِن
يَنصُرْكُمُ ٱللَّهُ فَلَا غَالِبَ لَكُمْ ۖ وَإِن يَخْذُلْكُمْ فَمَن ذَا ٱلَّذِى يَنصُرُكُم مِّنۢ بَعْدِهِۦ ۗ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ
ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١٦٠﴾ وَمَا كَانَ لِنَبِىٍّ أَن يَغُلَّ ۚ وَمَن يَغْلُلْ يَأْتِ بِمَا غَلَّ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ ثُمَّ تُوَفَّىٰ كُلُّ
نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٦١﴾ أَفَمَنِ ٱتَّبَعَ رِضْوَٰنَ ٱللَّهِ كَمَنۢ بَآءَ بِسَخَطٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأْوَىٰهُ
جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٦٢﴾ هُمْ دَرَجَٰتٌ عِندَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٣﴾ لَقَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَى
ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ
ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿١٦٤﴾ ﴾

﴿ (159). C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muḥammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon [d'Allah]. Et consulte-les à propos des affaires, puis une fois que tu t'es décidé, place ta confiance en Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance. (160). Si Allah vous accorde Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc vous secourra en dehors de Lui ? C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance. (161). Il ne convient pas à un Prophète de s'approprier du butin. Quiconque s'en approprie viendra avec ce qu'il se sera approprié le Jour de la Résurrection. Chaque âme sera alors rétribuée en fonction de ce qu'elle aura acquis. Et nul ne sera lésé. (162). Est-ce que celui qui se conforme à ce qu'Allah agrée est semblable à celui qui encourt le courroux d'Allah ? Son refuge sera l'Enfer et quelle mauvaise destination ! (163). Ils ont des grades [différents] auprès d'Allah et Allah observe bien ce qu'ils font. (164). Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a suscité parmi eux un Messager, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement manifeste. ﴾

Parmi les qualités du Prophète ﷺ, la miséricorde et la douceur (V159)

Le Très-Haut S'adresse à Son Messager et lui rappelle la grâce qu'Il lui accorda, ainsi qu'aux croyants en faisant de lui un être doux au cœur pur, tenant des propos agréables à ceux qui suivent ses instructions : ﴿ **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muḥammad) as été si doux envers eux !** ﴾ Al-Ḥasan Al-Baṣrî explique ce verset en disant qu'il décrit le noble caractère dont Allah a doté le Prophète ﷺ lorsqu'Il l'a suscité aux hommes.

Allah dit en effet :

﴿ لَقَدْ جَآءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾ ﴾

﴿ **Certes, un Messager pris parmi vous est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.** ﴾ [1512]

﴿ **Mais si tu étais rude** ﴾, tenant des propos durs, ﴿ **au cœur dur** ﴾ et insensible dans ton comportement et tes relations avec eux, ﴿ **ils se seraient enfuis de ton entourage** ﴾ et t'auraient abandonné. Or, au contraire, les voilà rassemblés autour de toi.

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr, affirmant avoir consulté la description du Prophète ﷺ dans les anciennes Ecritures, dit qu'il n'est ni dur ni rude, qu'il n'élève pas la voix dans les marchés, qu'il est indulgent et pardonne.[1513]

La consultation des musulmans

﴿ **Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon [d'Allah]. Et consulte-les à propos des affaires, puis une fois que tu t'es décidé, place ta confiance en Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.** ﴾ En effet, le Messager d'Allah ﷺ consultait fréquemment ses compagnons lorsqu'il devait prendre une décision concernant la communauté, ceci afin qu'ils adhèrent davantage au fruit de la décision et y obtempèrent plus facilement.

[1512] S9 V128.
[1513] *Fatḥ Al-Bârî* (8/449).

Ainsi, à la veille de la bataille de Badr, le Prophète ﷺ leur demanda s'ils souhaitaient intercepter la caravane des Quraychites. Ils répondirent : « Ô Messager d'Allah ! Si tu nous menais vers la mer, nous la traverserions pour toi et si tu nous menais à Birk Al-Ghimâd, nous nous y rendrions avec toi ! Nous ne tiendrons jamais les propos du peuple de Mûsâ : "Va, toi et ton Seigneur, combattez tous deux, nous, nous restons ici !" Nous, nous disons : "Va, nous t'accompagnons, nous voilà devant toi, à ta droite et à ta gauche !" »

Il les consulta aussi au sujet du choix de l'emplacement pour le campement et suivit l'avis d'Al-Mundhir Ibn 'Amr qui préconisa de camper à proximité de l'ennemi.

Le Prophète ﷺ demanda également l'avis de ses compagnons pour engager la bataille d'Uhud, pour savoir s'il fallait attendre l'ennemi à Médine ou partir à sa rencontre.

De même lors de la bataille du Fossé (Al-Khandaq), lorsqu'il les interrogea sur l'opportunité de conclure un traité de paix avec les coalisés en échange du tiers des récoltes de Médine ; lorsque Sa'd Ibn Mu'âdh et Sa'd Ibn 'Ubâda s'y opposèrent, il y renonça.

A Al-Hudaybiya, il les interrogea sur le fait de combattre les polythéistes et se rangea à l'avis d'Abû Bakr, qui affirmait qu'ils étaient venus pour la 'umra et non pour le combat.

Il les consulta aussi lorsque son épouse 'Â'isha fut calomniée.

D'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui est consulté doit être digne de confiance. »**[1514]

Après la consultation, la confiance en Allah (V159-160)

﴿ **Puis une fois que tu t'es décidé, place ta confiance en Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.** ﴾ Après avoir consulté tes compagnons et pris une décision, il faut placer ta confiance en Allah.

﴿ **Si Allah vous accorde Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc vous secourra en dehors de Lui ? C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance.** ﴾ La victoire est aux mains d'Allah, comme Il l'a dit plus haut dans la sourate :

﴿ وَمَا ٱلنَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ﴾

﴿ **(...) La victoire ne peut venir que d'Allah (...).** ﴾[1515]

[1514] Ibn Mâjah (2/1233), Abû Dâwud (5/345), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (8/109).